

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2014

CHAPITRE 43

**MINISTERE
DE LA PROMOTION DE LA
FEMME ET DE LA FAMILLE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

| | | |
|-----------|---|-----------|
| | NOTE EXPLICATIVE | 4 |
| 1. | CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES | 5 |
| 1.1. | RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE | 6 |
| 1.2. | PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE | 6 |
| 1.3. | CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES | 7 |
| 1.4. | AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014 | 8 |
| 2. | ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES | 9 |
| 2.1. | PROGRAMME 571: PROMOTION DE LA FEMME ET DU GENRE | 10 |
| 2.1.1. | PRÉSENTATION DU PROGRAMME | 11 |
| 2.1.2. | CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME | 12 |
| 2.1.3. | PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014 | 13 |
| 2.1.4. | PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014 | 15 |
| 2.2. | PROGRAMME 572: DEVELOPPEMENT DE LA FAMILLE ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT | 20 |
| 2.2.1. | PRÉSENTATION DU PROGRAMME | 21 |
| 2.2.2. | CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME | 23 |
| 2.2.3. | PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014 | 24 |
| 2.2.4. | PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014 | 26 |
| 2.3. | PROGRAMME 573: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR FEMME ET FAMILLE | 30 |
| 2.3.1. | PRÉSENTATION DU PROGRAMME | 31 |
| 2.3.2. | CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME | 32 |
| 2.3.3. | PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014 | 33 |
| 2.3.4. | PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014 | 35 |
| 3. | BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES | 40 |

| | | |
|------|---|----|
| 3.1. | RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE | 41 |
| 3.2. | LEÇONS APPRISES | 43 |
| 3.3. | PERSPECTIVES | 43 |

NOTE EXPLICATIVE

En 2007 le Cameroun effectue une avancée indéniable dans la modernité à travers l'adoption le 27 décembre, de la loi portant Régime Financier de l'Etat. Cette « Constitution financière » introduit dans l'administration la gestion axée sur les résultats à travers le budget programme. En prélude au basculement dans ce nouveau mode gestion le 1^{er} janvier 2013, la documentation budgétaire accompagnant le projet de loi de finance s'enrichie du Projet de Performance des Administrations (PPA). Ce document élaboré par chaque département ministériel ou institution, présente les programmes avec des objectifs assortis d'indicateurs de performance.

Par application de l'article 22 alinéa 3 de la loi de 2007, « le projet de loi de règlement est accompagné des rapports annuels de performance des administrations rédigés par les ordonnateurs principaux » et qui rendent compte de la performance projetée dans les PPA. Ainsi, en 2014, les premières évaluations de l'exécution du budget par programme ont eu lieu à travers la production par tous les départements ministériels des rapports annuels de performance de l'exercice 2013.

A cet effet, les pouvoirs politiques dans leur ensemble ont pu apprécier la mise en œuvre des programmes dans les départements ministériels. La Chambre des Comptes de la Cour Suprême à travers son avis sur le projet de loi de règlement et le parlement pendant l'examen de la loi de règlement pendant la session budgétaire.

En cette deuxième année d'élaboration des Rapports annuels de performance où l'exercice a été étendu aux institutions, l'accent est mis sur l'amélioration qualitative du document notamment au niveau du renseignement de la performance technique des administrations, dans le respect de ses trois parties :

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2014;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2014 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Aux termes du Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des mesures relatives au respect des droits de la femme et à la protection de la famille.

A ce titre, il est chargé :

- de veiller à l'élimination de toute discrimination à l'égard de la femme ;
- de veiller à l'accroissement des garanties d'égalité à l'égard de la femme dans tous ... les domaines d'activités ;
- d'étudier et de soumettre au Gouvernement les conditions facilitant l'emploi de la femme ... dans tous les secteurs d'activités ;
- d'étudier et de proposer les stratégies et mesures visant à renforcer la promotion et la protection de la famille ;
- d'étudier et de proposer les mesures visant à la promotion et à la protection des droits de l'enfant.

Il assure la liaison entre le Gouvernement et l'organisation des Nations Unies pour la Femme (ONU-FEMMES), en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures ainsi qu'avec toutes les organisations politiques nationales et internationales de promotion de la femme.

Il exerce la tutelle sur les structures de formation féminine, à l'exclusion des établissements relevant des Ministères chargés des questions d'enseignement.

En cohérence avec les orientations du DSCE et celles de la Stratégie de Développement des Services Sociaux (SDSS), le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, dont l'objectif est de promouvoir « **une femme au rôle social renforcé, une famille stable et harmonieuse** », a focalisé sa contribution pour l'accélération de la croissance économique, l'augmentation de la production et la création des emplois sur trois (03) programmes, à savoir :

1. Promotion de la femme et du genre ;
2. Développement de la famille et protection des droits de l'enfant ;
3. Gouvernance et appui institutionnel.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Les trois (3) programmes du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille ont été mis en œuvre dans un environnement marqué par les principaux éléments de contexte ci-après :

- **l'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement(OMD) et de la plateforme d'action de Beijing.** Dans ce cadre, le Gouvernement a engagé des efforts visant à améliorer les résultats de cette évaluation dans tous les secteurs concernés. Pour ce qui est de la promotion de la femme, il s'est agi pour le MINPROFF de :
 - définir des stratégies prospectives en vue de combler les insuffisances révélées par les évaluations antérieures ;
 - poursuivre la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi(DSCE) par le renforcement des mesures visant la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en vue de leur pleine participation au développement socioéconomique et politique du Cameroun ;
 - poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive et l'amélioration de l'accès des femmes aux ressources productives ;
 - mener avec l'appui des partenaires au développement et des organisations de la société civile intéressées, des actions de mobilisation sociale en vue de la participation politique optimale des femmes ;
- **la préparation des agendas post 2015 des Nations Unies et 2063 de l'Union Africaine** . Le Ministère a participé aux processus en veillant à la prise en compte de la dimension genre dans ces nouveaux cadres mondiaux et régionaux de planification du développement ;
- **les menaces de fragilisation et de désintégration de la famille.** La famille, cellule de base de la société est menacée d'effritement du fait de la perte de certaines valeurs morales, sociales et culturelles. A cela s'ajoutent l'apparition des phénomènes sociaux émergents et l'insuffisance de l'offre des services sociaux de base. Les conséquences sont entre autres : l'affaiblissement du rôle social de la famille, la faible contribution des familles à la production et à la création des richesses nationales, l'aggravation des inégalités et des conflits au sein des familles, l'augmentation des conflits conjugaux et l'apparition de nouveaux types de familles, les addictions et les autres formes de déviances ;
- **l'insuffisance des ressources**, en particulier des ressources humaines. En effet, le MINPROFF connaît un déficit criard en personnel, aggravé par le rythme de départ à la retraite dont la moyenne est de 30 agents par an, sans que ceux-ci soient numériquement remplacés.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014

L'année 2014 aura également été marquée par :

- l'adoption de la Politique Nationale Genre (PNG);
- la situation particulière d'insécurité vécue dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Extrême-Nord. Dans cette dernière région, de nombreuses familles se sont déplacées du fait des exactions de la secte Boko Haram et un camp de réfugiés de plus de 67 000 âmes a été construit à Minawao ;
- l'adaptation progressive au budget programme;
- la poursuite du déploiement des services du MINPROFF sur l'ensemble du territoire national ;
- l'évolution peu dynamique du budget du MINPROFF ;
- le déficit d'espace de travail, tant au niveau des Services Centraux que des Services Déconcentrés.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 571

PROMOTION DE LA FEMME ET DU GENRE

Responsable du programme

ABESSOLO ASSEKO CALICE
Directeur de la Promotion Sociale de la Femme

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Par ce programme, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille se propose de contribuer à l'amélioration de la situation de la femme et de promouvoir le genre dans tous les secteurs de la vie nationale.

Les mesures envisagées à cet effet visent à promouvoir l'égalité et l'équité entre les sexes au Cameroun. Il s'agit de garantir la protection des droits humains et citoyens afin que les femmes interviennent au même titre que les hommes dans la vie de la nation, tout en bénéficiant des avantages découlant des efforts de développement. Cela passe par des actions de sensibilisation, de conscientisation, de plaidoyer et d'éducation auprès des communautés, des leaders d'opinion, des dépositaires de l'autorité traditionnelle, en vue d'un changement de comportements et d'attitudes vis-à-vis des femmes.

En outre, le ministère entend accroître les possibilités d'accès des femmes aux ressources productives (terre, crédit) pour leur permettre de contribuer pleinement à l'effort de développement économique, de réduire la pénibilité de leur travail, leur dépendance, d'améliorer le rendement de leurs activités, de bénéficier des avantages qu'offre la mondialisation de l'économie et d'intégrer le plus grand nombre dans le secteur formel. Ce renforcement du pouvoir économique de la femme se fera à travers la promotion des capacités managériales dans les structures d'encadrement de proximité des femmes, la facilitation de l'emploi des femmes et leur insertion dans les circuits économiques.

Par la promotion du genre, le ministère va poursuivre la sensibilisation des parents et de la communauté pour permettre à la jeune fille de bénéficier des mêmes conditions d'accès à l'éducation, à la formation professionnelle, à l'emploi et au soutien social pour les femmes en situation difficile. A cet égard, des mesures seront prises en vue d'institutionnaliser le genre, pour en assurer la prise en compte dans les politiques, programmes et actions sectorielles sans que soit négligée la vulgarisation des instruments de protection des droits de la femme.

Ce programme se décline entre trois (03) actions :

- l'institutionnalisation du genre ;
- le renforcement des capacités des femmes ;
- la construction, réhabilitation et équipement des structures d'encadrement des femmes et des familles.

| | | |
|--------------------------|---|---|
| OBJECTIF | promouvoir la dimension genre dans tous les secteurs de la vie nationale | |
| Indicateur | Intitulé: | L'indice d'inégalité du genre, Nombre de CPF et CTA construits, équipés et fonctionnels ; |
| | Unité de mesure | nb |
| | Valeur de référence: | 80.0 |
| | Année de référence: | 2013 |
| | Valeur Cible Année cible: | 120.0 2014 |
| Indicateur | Intitulé: | l'Indice d'Inégalité de Genre |
| | Unité de mesure | % |
| | Valeur de référence: | 69.0 |
| | Année de référence: | 2013 |
| | Valeur Cible Année cible: | 50.0 2014 |
| ACTIONS DU PROGRAMME | Action 01: INSTITUTIONALISATION DU GENRE Action 02: RENFORCEMENT DES CAPACITES DES FEMMES Action 03: RENFORCEMENT DE LA COUVERTURE NATIONALE EN STRUCTURES D'ENCADREMENT DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE | |
| DOTATIONS INITIALES | AE 1 977 971 000 | CP 1 977 971 000 |
| RESPONSABLE DU PROGRAMME | ABESSOLO ASSEKO CALICE, Directeur de la Promotion Sociale de la Femme | |

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 571 a été exécuté dans un contexte marqué, au plan international, par l'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, de la plateforme d'action de Beijing et la préparation des agendas post 2015 des Nations Unies et 2063 de l'Union Africaine.

Au plan national, le contexte était marqué par :

- l'adoption de la Politique Nationale Genre ;
- l'intensification de la lutte contre les violences faites aux femmes ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive et l'amélioration de l'accès des femmes aux ressources productives ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'Action National du Développement de l'Entreprenariat Féminin(PANDEF) ;
- la mise en place du Programme d'Appui au Genre et à l'autonomisation de la femme le long de l'axe routier Batchenga-Ntui-Yoko-Lena.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

L'objectif général de ce programme est de promouvoir la dimension Genre dans tous les secteurs de la vie nationale. L'indicateur se définit en termes de réduction de l'Indice d'Inégalité de Genre (IIG) qui était de 0,639, selon le Rapport sur le Développement Humain publié par le PNUD en 2013.

Au 31 décembre 2014, cet objectif a été atteint. L'IIG est passé de 0,639 à 0,622 (Rapport sur le Développement Humain 2014). A titre d'illustration, le taux de participation des femmes à l'Assemblée Nationale est de 31,11%, situant le Cameroun au-dessus des 30% fixés par la Communauté Internationale; la parité filles/garçons, dans l'enseignement primaire, est presque réalisée pour la tranche d'âge de 6-11 ans (82,1% de filles pour 83% de garçons).

Toutefois, les résultats obtenus, bien que satisfaisants par rapport à la norme mondiale, restent en deçà des 50% préconisés par la politique genre de l'Union Africaine, notamment en ce qui concerne la participation à la direction publique et/ou à la prise des décisions, où le taux de représentation féminine est de 0,9% (EDS MICS2011). Ceci est en marge de l'intention et de la volonté politiques exprimées dans la Déclaration solennelle des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine sur l'égalité entre les hommes et les femmes, adoptée en 2004.

De même, si la représentation féminine à l'Assemblée Nationale donne satisfaction, ce n'est pas le cas des autres composantes de l'IIG, notamment la santé de la reproduction, l'autonomisation et l'emploi. En effet, le taux de mortalité maternelle croît malgré les politiques mises en œuvre, passant de 669/100 000 Naissances Vivantes (NV) en 2009 à 782/100 000 NV en 2011.

D'une manière générale, l'appropriation institutionnelle du genre reste insuffisante, en l'absence d'un plan d'action multisectoriel de mise en œuvre de la Politique Nationale Genre adoptée en 2014. L'élaboration de ce cadre opérationnel apparaît donc comme une urgence au terme de l'exercice 2014.

| | | |
|-------------------------------------|---|---------------------------|
| RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU | 1 . Indice d'inégalité du Genre, Nombre de CPF et CTA construits, équipés et fonctionnels : 92 CPF construit, 05 équipés, 02 réhabilités 2. Indice d'inégalité du Genre : est passé de 0,639 à 0,622 ; objectif atteint au 31 décembre 2014. | |
| TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR | | |
| DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS: | AE 1 975 516 289,2 | CP 1 975 516 289,2 |
| (écarts = Dot.init - Dot.rev) | Ecart AE 1 975 516 289 | Ecart CP 1 975 516 289 |
| CRÉDITS CONSOMMÉS | AE 1 872 561 238 | CP 1 336 432 967 |
| TAUX DE CONSOMMATION | 94,8 % | 67,6 % |

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 INSTITUTIONALISATION DU GENRE

Les résultats de la mise en œuvre de l'action dépassent les prévisions malgré la modicité des ressources. Ceci est dû à la collaboration renforcée des secteurs, des organisations de la société civile et des partenaires au développement. Les activités planifiées concernaient pour l'essentiel, la sensibilisation, le plaidoyer, la Communication pour le Changement de Comportement (CCC) et la vulgarisation des instruments juridiques de promotion et de protection des droits des femmes. Les administrations ont apporté un concours significatif à ces activités servant, dans bien des cas, de relais opérationnels. La solidarité gouvernementale et l'implication accrue des Organisations de la Société Civile ont ainsi permis de toucher les cibles dans les établissements scolaires et universitaires, les regroupements associatifs et communautaires et les milieux de culte. Le renforcement des partenariats avec les acteurs sociaux et institutionnels s'est ainsi révélé comme une stratégie porteuse.

| | | | | | | | | |
|--|---|-------------|---|-------------|--------------|-------------|---|--------|
| OBJECTIF | Assurer le plein épanouissement de la femme dans la société à travers la création d'un environnement socio juridique favorable à l'exercice de ses droits humains et citoyens | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Pourcentage des femmes dans les instances de décision et dans les postes électifs | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 222.21%, that is a 17.11 points progress | |
| | Unité de mesure | | % | | | | | |
| | Année de référence: | | 2007 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 14.0 | | | | | |
| | Année cible: | | 2017 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 30.0 | | | | | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | 27.5 % of women in Parliament | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 791 545 000 | 791 545 000 | 715 345 403 | 715 345 403 | 703 742 128 | 185 456 678 | 98,4 % | 25,9 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | <p>La mise en œuvre de l'action relative à l'institutionnalisation du genre s'est déroulée dans un contexte marqué par la publication de la Circulaire présidentielle relative à la préparation du budget de l'Etat et la préparation du Rapport national de mise en œuvre des 12 domaines critiques de la plateforme d'action de Beijing. S'agissant de la Circulaire présidentielle, elle rendait obligatoire la prise en compte du genre dans l'élaboration du budget de l'Etat. L'évaluation des 12 domaines critiques de Beijing, quant à elle, a permis aux administrations d'apprécier l'écart entre les résultats des politiques mises en œuvre et les engagements pris par le Cameroun en faveur de l'égalité de genre.</p> <p>L'analyse des écarts a permis d'identifier des mesures correctives qui constituent, pour l'essentiel, la matière du Plan d'Action multisectoriel de mise en œuvre de la Politique Nationale Genre. Le démarrage des travaux d'élaboration de ce cadre opérationnel de référence est le 3^è élément de contexte à prendre en compte après le renforcement de la collaboration inter et intra sectorielle en matière de promotion des droits de la femme et du genre.</p> | | | | | | | |

| | |
|--|---|
| <p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Adoption d'une politique nationale genre; - Vulgarisation de la stratégie nationale de lutte contre les VBG et les MGF ; - Vulgarisation des instruments juridiques de promotion et de protection des droits de la femme, dans le cadre des journées commémoratives dédiées à la femme (causeries éducatives, cliniques socio juridiques, conférences, prêches...); - Développement des programmes d'accompagnement psychosocial des femmes victimes des conflits politico-militaires dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Extrême-Nord ; - Participation à la 4^{ème} évaluation du programme et de la plateforme d'action de Beijing ; - Préparation des agendas post 2015 des Nations Unies et 2063 de l'Union Africaine ; <p>Mise en place de centres d'accueil, d'orientation et de prise en charge holistique des femmes victimes de violences (one stop center, call center).</p> |
| <p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p> | <p>Les résultats de la mise en œuvre de l'action dépassent les prévisions malgré la modicité des ressources. Ceci est dû à la collaboration renforcée des secteurs, des organisations de la société civile et des partenaires au développement. Les activités planifiées concernaient pour l'essentiel, la sensibilisation, le plaidoyer, la Communication pour le Changement de Comportement (CCC) et la vulgarisation des instruments juridiques de promotion et de protection des droits des femmes. Les administrations ont apporté un concours significatif à ces activités servant, dans bien des cas, de relais opérationnels. La solidarité gouvernementale et l'implication accrue des Organisations de la Société Civile ont ainsi permis de toucher les cibles dans les établissements scolaires et universitaires, les regroupements associatifs et communautaires et les milieux de culte. Le renforcement des partenariats avec les acteurs sociaux et institutionnels s'est ainsi révélé comme une stratégie porteuse.</p> |
| <p>Perspectives 2015</p> | <p>Les perspectives pour 2015 sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise œuvre de la PNG; - la poursuite du plaidoyer en direction des partis politiques et du grand public pour une meilleure représentativité des femmes dans la vie publique ; - la promotion de la prise en compte du genre dans les politiques et programmes sectoriels ; - l'intensification de la sensibilisation contre les VBG et autres pratiques néfastes ; <p>la vulgarisation des instruments juridiques de protection des droits des femmes auprès des acteurs socio-institutionnels.</p> |

Action 02 RENFORCEMENT DES CAPACITES DES FEMMES

L'utilisation des ressources a été optimale. Les résultats obtenus ont largement dépassé les prévisions grâce à l'implication des Partenaires Techniques et Financiers.

| | | | | | | | | |
|--|---|---|------------------|---------------|--------------|-------------|--|--------|
| OBJECTIF | Faire de la femme un acteur clé du développement économique | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | Pourcentage des femmes chef des petites et moyennes entreprises | | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 155,70% | |
| | Unité de mesure | % | | | | | | |
| | Année de référence: | 2012 | | | | | | |
| | Valeur de référence: | 9.0 | | | | | | |
| | Année cible: | 2017 | | | | | | |
| | Valeur Cible | 30.0 | | | | | | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | 4671 | | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 886 426 000 | 886 426 000 | 960 170 886,2 | 960 170 886,2 | 881 851 270 | 867 098 690 | 91,8 % | 90,3 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | <p>De l'analyse des résultats de la 3^e édition du Tableau de Bord Social sur la situation des enfants et des femmes au Cameroun (TBS 3) réalisée par l'Institut National de la Statistique en 2009, il ressort que 39,9% de Camerounais sont pauvres, les femmes étant les plus touchées. Le phénomène est plus répandu en milieu rural (55% contre 12,2% en milieu urbain). En outre, le secteur informel occupe, selon les résultats de la deuxième Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI 2) de 2010, 91,9 % de femmes dont 71,6 % dans le secteur informel agricole.</p> <p>Il s'avère donc indispensable de les accompagner de manière efficace pour lutter contre la pauvreté à travers l'accès à l'information, à des formations spécifiques et au financement de leurs activités de production. Il s'agit aussi de les aider à créer et à développer des projets ou entreprises durables, intégrant la protection de l'environnement.</p> <p>En effet, l'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) permet de démontrer que la mise en œuvre de l'OMD 3 relatif à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes contribue à éliminer la pauvreté. La réalisation de tous les autres Objectifs dépend des progrès réalisés en vue de l'atteindre.</p> <p>De même, la Vision de l'agenda 2063 de l'Union Africaine par rapport aux femmes se formule ainsi : « une Afrique dont le développement est axé sur les personnes, s'appuyant notamment sur le potentiel qu'offrent les jeunes et les femmes ».</p> <p>Enfin, pour devenir un pays émergent en 2035, en matière de développement socioéconomique, il importe non seulement d'améliorer de façon significative les conditions de vie des populations, mais également de disposer d'un capital humain solide, capable de soutenir une croissance économique forte et durable.</p> | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits) | <ul style="list-style-type: none"> - Lancement du Programme d'Appui au Genre, Changement Climatique et à l'Agriculture (GCCASP) pour renforcer les capacités des femmes rurales et des cultivateurs à faire face aux effets néfastes des changements climatiques ; - Acquisition du petit matériel agricole au bénéfice des 267 groupes de femmes des dix Régions; - Octroi des subventions à 21 groupes de femmes et associations pour la réalisation des activités génératrices des revenus ; - Formation de 4 671 femmes et filles et de 302 groupes de femmes en montage et gestion des projets/ entreprises ; - Formation de 13 453 femmes rurales aux techniques modernes de production, de transformation, de conservation et sensibilisation de 176 à la mise en place des coopératives ; - Elaboration du projet « Genre et accélération de l'autonomisation économique de la femme le long du corridor « Batchenga-Ntui-Yoko-Lena » ; <p>Mise en œuvre du Plan d'Action National du Développement de l'Entrepreneuriat Féminin (PANDEF).</p> | | | | | | | |

| | |
|---|--|
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants) | L'utilisation des ressources a été optimale. Les résultats obtenus ont largement dépassé les prévisions grâce à l'implication des Partenaires Techniques et Financiers. |
| Perspectives 2015 | <p>Pour l'année 2015, il s'agira de réaliser les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de la Stratégie de Finance Inclusive ; - Appui à l'insertion socio-économique des femmes et des filles (octroi des bourses de formation, micro crédits, etc.) ; - Appui à la femme rurale (intrants et matériel agropastoral, subventions) ; - Appui à l'accès des femmes aux ressources productives (terre, crédit, eau) ; - Appui à la mise en œuvre du PANDEF ; - Contribution à la protection de l'environnement; - Appui à la mise en place des coopératives par les groupes de femmes ; - Mise en œuvre du projet « Genre et accélération de l'autonomisation économique de la femme le long du corridor « Batchenga-Ntui-Yoko-Lena »; <p>Appui à la promotion d'un emploi décent.</p> |

Action 03 RENFORCEMENT DE LA COUVERTURE NATIONALE EN STRUCTURES D'ENCADREMENT DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

Seul le CPF de Mbanga n'a pas été construit du fait des irrégularités survenues dans le processus d'attribution du marché.

| | | | | | | | | |
|---|--|-------------|--------------------------------------|-------------|--------------|-------------|--|--------|
| OBJECTIF | Accroître le nombre d'UTS créées et opérationnelles | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Nombre d'UTS construites et équipées | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 75% | |
| | Unité de mesure | | nb | | | | | |
| | Année de référence: | | 2012 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 91.0 | | | | | |
| | Année cible: | | 2017 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 124.0 | | | | | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | 03 | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 300 000 000 | 300 000 000 | 300 000 000 | 300 000 000 | 286 967 840 | 283 877 599 | 95,7 % | 94,6 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par une forte demande en structures d'encadrement de la femme et de la famille. En outre, l'environnement reste influencé par la construction du bâtiment SS/R+3 à usage de bureaux du MINPROFF qui, depuis trois ans, consomme une grande partie du BIP alloué au Ministère. | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants) | Les activités majeures réalisées ont principalement été la construction du CPF de Fifinda et l'achèvement des CPF de Dschang, Bafang et Bibémi. | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants) | Seul le CPF de Mbanga n'a pas été construit du fait des irrégularités survenues dans le processus d'attribution du marché. | | | | | | | |
| Perspectives 2015 | En perspective, il sera question d'équiper en priorité les CPF achevés, construire ceux des localités de Mbe, Pete, Mbangassina et achever celui de Menji. | | | | | | | |

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 572

DEVELOPPEMENT DE LA FAMILLE ET PROTECTION DES DROITS
DE L'ENFANT

Responsable du programme

HANDJOU NEE NOUBOU ANNE CHANTAL
Directeur de la Promotion Sociale de la Femme

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise à contribuer au développement et au renforcement de la famille comme institution sociale. Il sera question de prévenir les dysfonctionnements au sein des couples et des familles, d'atténuer les effets néfastes de la pauvreté au sein des familles, de contribuer à la lutte contre le VIH/SIDA et de créer une synergie d'actions des parties prenantes en matière de promotion et de protection de la famille et des droits de l'enfant. Il se décline en trois (03) actions :

- l'éducation pré-nuptiale, matrimoniale et familiale ;
- la promotion et la protection de la famille et des droits de l'enfant ;
- la mise en oeuvre du plan sectoriel de lutte contre le VIH/SIDA.

L'éducation pré-nuptiale, matrimoniale et familiale

Cinq (05) activités à entreprendre dans cette action contribuent à la pérennisation de l'institution familiale. Elles se présentent ainsi qu'il suit :

- l'organisation de l'école des parents au sein des CPFF et des Délégations d'Arrondissement ;
- l'organisation de séances d'éducation pré-nuptiale, matrimoniale et familiale (la mobilisation sociale pour l'éducation pré-nuptiale, matrimoniale et familiale) ;
- l'organisation d'échanges intergénérationnels (Université du 3ème âge) comme stratégie d'éducation matrimoniale ;
- l'appui à la célébration collective des mariages ;
- la lutte contre les violences conjugales, domestiques, éducatives et familiales.

La promotion et la protection de la famille et des droits de l'enfant

La famille étant la cellule de base de la société, son influence sur la vie de celle-ci est

indéniable. C'est pourquoi elle doit être protégée dans toutes ses composantes. Cette protection sera assurée par les deux (02) activités suivantes :

-l'organisation des séances de vulgarisation des droits de la famille ;

-la promotion et la protection des droits de l'enfant.

La mise en oeuvre du plan sectoriel de lutte contre le VIH/SIDA

Cette action vise à contribuer à la prévention du VIH/SIDA en milieu « femme et famille » et à la prise en charge psychosociale des personnes infectées et des familles affectées. L'activité prévue dans ce cadre est intitulée : Mise en oeuvre du plan sectoriel « Femme-Famille » de lutte contre le VIH/SIDA.

| | | |
|--------------------------|--|---|
| OBJECTIF | Contribuer au développement et au renforcement de la famille comme institution sociale | |
| Indicateur | Intitulé: | Taux actuel de séroprévalence VIH/SIDA ; |
| | Unité de mesure | % |
| | Valeur de référence: | 7.0 |
| | Année de référence: | 2013 |
| | Valeur Cible Année cible: | 5.0 2014 |
| Indicateur | Intitulé: | Document de Politique Nationale de la Famille disponible. |
| | Unité de mesure | nb |
| | Valeur de référence: | 0.0 |
| | Année de référence: | 2013 |
| | Valeur Cible Année cible: | 1.0 2014 |
| Indicateur | Intitulé: | Proportion de familles stables et harmonieuses ; -Taux d'unions légales ; |
| | Unité de mesure | % |
| | Valeur de référence: | 70.0 |
| | Année de référence: | 2013 |
| | Valeur Cible Année cible: | 80.0 2014 |
| Indicateur | Intitulé: | Taux de ménages pauvres ; |
| | Unité de mesure | % |
| | Valeur de référence: | 40.0 |
| | Année de référence: | 2013 |
| | Valeur Cible Année cible: | 32.0 2014 |
| Indicateur | Intitulé: | Taux de divorces ; |
| | Unité de mesure | % |
| | Valeur de référence: | 12.0 |
| | Année de référence: | 2013 |
| | Valeur Cible Année cible: | 10.0 2014 |
| ACTIONS DU PROGRAMME | Action 01: EDUCATION PRÉNUPTIALE, MATRIMONIALE, FAMILIALE Action 02: MISE EN ŒUVRE DU PLAN SECTORIEL « FEMME FAMILLE » DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA Action 03: PROMOTION DES DROITS DE LA FAMILLE | |
| DOTATIONS INITIALES | AE 902 048 162 | CP 610 673 162 |
| RESPONSABLE DU PROGRAMME | HANDJOU NEE NOUBOU ANNE CHANTAL, Directeur de la Promotion Sociale de la Femme | |

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 572 a été exécuté en 2014 dans un contexte général marqué par de nombreuses influences qui favorisent la fragilisation de la famille et qui la menacent de désintégration, toutes choses susceptibles de compromettre la cohésion et la stabilité sociales. Cette fragilisation pourrait s'expliquer entre autres, par l'insuffisance de l'offre des services sociaux de base, la perte des valeurs morales et la persistance des pratiques socioculturelles néfastes. Il convient par ailleurs de relever les menaces de crise humanitaire dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Extrême-Nord du fait des exactions de la secte terroriste Boko-Haram qui aggravent la vulnérabilité des populations, en particulier les femmes et les enfants.

On observe les déplacements massifs des populations, le ralentissement des activités agricoles et commerciales, la désertion des sites touristiques, etc. Aux déplacés internes, s'ajoutent des milliers de familles nigérianes et centrafricaines réfugiées en raison de l'insécurité dans leurs pays d'origine.

La prise en charge de ces populations vulnérables appelle une intervention spéciale et intégrée des pouvoirs publics, de la société civile et des partenaires au développement. Une définition de nouvelles stratégies visant le rétablissement et le maintien de l'harmonie et de la stabilité au sein de la famille s'avère nécessaire.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

L'objectif du programme 572 est de contribuer au développement et au renforcement de la famille comme institution sociale. Il est question de prévenir des dysfonctionnements au sein des couples et des familles, d'atténuer les effets néfastes de la pauvreté des ménages, de contribuer à la lutte contre le VIH/SIDA et de créer une synergie d'actions des parties prenantes en vue de la protection des droits de l'enfant.

Les actions menées en 2014 ont contribué à l'atteinte des objectifs susvisés. En effet, la mise en œuvre du Programme d'éducation prénuptiale, matrimoniale et familiale a permis de renforcer les capacités des responsables du MINPROFF et des autres intervenants dans le domaine, d'informer, de sensibiliser et d'accompagner les couples en vue de la stabilité de leur foyer.

En outre, de nombreuses familles à revenus limités ont bénéficié d'appuis pour la réalisation des activités génératrices de revenus ou la prise en charge de leurs besoins élémentaires, pour les plus démunies.

La mobilisation des familles et des communautés pour l'adoption des pratiques familiales essentielles, et la sollicitation des services et soins de santé pour la mère et l'enfant notamment, l'accompagnement psychosocial des familles en détresse et celles infectées et affectées par le VIH/SIDA, ont contribué à l'amélioration du bien-être de la cible.

Par ailleurs, des supports thématiques en vue de la vulgarisation des droits de l'enfant et de la famille ont été produits, à l'instar des Guides de médiation et de thérapie familiales, d'écoute de l'intervenant social, de l'Ecole des parents, de prise en charge des Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV).

L'étude relative à la mise en place des cliniques et centres d'écoute pour adolescents a permis d'avoir une meilleure connaissance des stratégies d'encadrement extrafamilial de cette cible. En outre, les résultats de l'Etude sur l'état des lieux des mariages précoces et forcés dans la région du Sud-Ouest (phénomène « Money woman ») permettront une meilleure définition des stratégies visant l'amélioration de la situation de la jeune fille au sein des familles concernées.

Le suivi de la mise en œuvre des instruments juridiques de protection de l'enfant à travers la production des rapports intégrés aura permis une réorganisation des interventions sectorielles dans le domaine.

Les objectifs du Programme 572 ont été atteints à 68,32%.

| | | |
|-------------------------------------|--|-------------------------|
| RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU | 1. Taux actuel de séroprévalence VIH/SIDA : 6,5% ; 2. Document de Politique Nationale de la Famille disponible: : 0; 3. Proportion de familles stables et harmonieuses; - Taux d'unions légales : 77% ; 4. Taux de ménages pauvres : on est passé de 40% à 34% ; 5. Taux de divorces : 11,2% | |
| TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR | | |
| DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS: | AE 917 002 745 | CP 625 627 745 |
| (écarts = Dot.init - Dot.rev) | Ecart AE 917 002 745 | Ecart CP 625 627 745 |
| CRÉDITS CONSOMMÉS | AE 584 767 926 | CP 205 997 090 |
| TAUX DE CONSOMMATION | 63,8 % | 32,9 % |

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 EDUCATION PRÉNUPTIALE, MATRIMONIALE, FAMILIALE

Les résultats obtenus dans la mise en œuvre de cette action sont satisfaisants du fait de la disponibilité des ressources et de l'adhésion des populations et des partenaires aux questions relatives à la stabilité et à l'harmonie des familles.

| | | | | | | | | | |
|---|--|---|------------------|-------------|--------------|------------|--------------------------------|--|--|
| OBJECTIF | Contribuer à la pérennisation de l'institution famille | | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | Prevenir les dysfonctionnement au sein des familles | | | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 70, 82% | |
| | Unité de mesure | nb | | | | | | | |
| | Année de référence: | 2012 | | | | | | | |
| | Valeur de référence: | 10623.0 | | | | | | | |
| | Année cible: | 2017 | | | | | | | |
| | Valeur Cible | 50000.0 | | | | | | | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | 7,8% | | | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP | |
| | 415 000 000 | 415 000 000 | 415 000 000 | 415 000 000 | 415 000 000 | 24 858 259 | 100 % | 6 % | |
| CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION | Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par la perte des valeurs morales, la crise de l'emploi, la faiblesse du pouvoir d'achat et la persistance des violences domestiques. Il convient par ailleurs de relever les menaces de crise humanitaire dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Extrême-Nord du fait des exactions de la secte terroriste Boko-Haram qui aggravent la vulnérabilité des populations, en particulier les femmes et les enfants. | | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits) | <ul style="list-style-type: none"> - Appui à la célébration collective de 4 668 mariages ; - 3 300 couples bénéficiaires d'un accompagnement psychosocial ; - un Guide de médiation et de thérapie familiales élaboré. | | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits) | Les résultats obtenus dans la mise en œuvre de cette action sont satisfaisants du fait de la disponibilité des ressources et de l'adhésion des populations et des partenaires aux questions relatives à la stabilité et à l'harmonie des familles. | | | | | | | | |
| Perspectives 2015 | <p>En termes de perspectives, il est envisagé:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la poursuite de l'appui à la légalisation des unions ; - la prévention et la prise en charge des cas de violences domestiques ; - le renforcement des capacités d'intervention du personnel à tous les niveaux ; <p>la production et la dissémination des supports thématiques en rapport avec la promotion de la famille.</p> | | | | | | | | |

Action 02 MISE EN ŒUVRE DU PLAN SECTORIEL « FEMME FAMILLE » DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

En dépit de la nonbudgétisation de cette action, les activités cités plus haut ont été réalisées avec le concours des Partenaires au développement et des OSC œuvrant dans le domaine.

| | | | | | | | | |
|---|--|---|------------------|----|--------------|----|---|-----|
| OBJECTIF | Contribuer à la prévention VIH/SIDA en milieu "femme et famille" et à la prise en charge psychosociale des personnes infectées et des familles affectées. | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | nombres de familles camerounaises ,groupes ,associations et communautés sensibilisés489 | | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 67 % | |
| | Unité de mesure | nb | | | | | | |
| | Année de référence: | 2012 | | | | | | |
| | Valeur de référence: | 4898.0 | | | | | | |
| | Année cible: | 2017 | | | | | | |
| | Valeur Cible | 60000.0 | | | | | | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | 40 059 | | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | | | | | 0 | 0 | 0 % | 0 % |
| CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION | Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par le renforcement de la sensibilisation des communautés en vue de la non stigmatisation des PVVS, OEV et autres personnes infectées, ainsi que la persistance des croyances qui limitent le suivi de la prise en charge des personnes infectées par leurs familles. | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits) | <ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des communautés, des femmes enceintes, allaitantes et des familles pour la prévention de la transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant dans 15 districts de santé ; - Communication gouvernementale en vue de la mobilisation des communautés pour la PTME ; - Organisation des campagnes régionales de vulgarisation du condom féminin dans les 10 régions ; - Prise en charge psychosociale de 109 Personnes Vivant avec le VIH/SIDA à travers les associations de PVVS. | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits) | En dépit de la non budgétisation de cette action, les activités citées plus haut ont été réalisées avec le concours des Partenaires au développement et des OSC œuvrant dans le domaine. | | | | | | | |
| Perspectives 2015 | <p>Cette action n'a pas reçu de financement pour 2015. Toutefois, il est envisagé, grâce à l'appui des partenaires, la réalisation des activités ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vulgarisation du Guide de prise en charge des OEV et personnes infectées ; - Suivi de la mise en œuvre du Projet « Key Interventions to Develop Systems and Services for Orphans and Vulnerable Children (KIDSS) » - Prise en charge psychosociale des PVVS des personnes vivant avec le VIH/SIDA ; - Mobilisation des familles et des communautés pour la prévention du VIH/SIDA et des IST. | | | | | | | |

Action 03 PROMOTION DES DROITS DE LA FAMILLE

Les résultats obtenus sont satisfaisants. Ces résultats se justifient par l'utilisation efficiente des ressources et l'appui des Partenaires Techniques et Financiers, notamment l'UNICEF, en ce qui concerne les activités relatives à la protection des droits de l'enfant.

| | | | | | | | | |
|---|---|--|------------------|-------------|--------------|-------------|--|------|
| OBJECTIF | Promouvoir et protéger les droits de la famille et de l'enfant par la vulgarisation des textes juridiques nationaux et internationaux au sein des familles et des communautés | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | nombre de familles camerounaises bénéficiaires de l'éducation sur les droits des familles, les droits des enfants droits et devoirs patrimoniaux | | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 90,72 % | |
| | Unité de mesure | nb | | | | | | |
| | Année de référence: | 2012 | | | | | | |
| | Valeur de référence: | 0.0 | | | | | | |
| | Année cible: | 2017 | | | | | | |
| | Valeur Cible | 700000.0 | | | | | | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | 18144 | | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 487 048 162 | 195 673 162 | 502 002 745 | 210 627 745 | 169 767 926 | 181 138 831 | 33,8 % | 86 % |
| CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION | L'action 3 a été mise en œuvre dans un contexte marqué par la méconnaissance des droits et des devoirs des membres de la famille, notamment des droits de l'enfant, la faible appropriation par les intervenants des instruments juridiques nationaux et internationaux sur les droits de l'Homme. Il faut aussi relever la nécessité de mobiliser les familles pour leur adhésion aux différents programmes de santé. | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits) | <ul style="list-style-type: none"> - 2 180 veuves sensibilisées, formées et accompagnées dans l'exercice de leurs droits sociaux, juridiques et économiques ; - projet « Prévention des cas d'abus, de violences et de discrimination à l'égard des enfants » mis en œuvre avec l'appui de l'UNICEF ; - 02 Rapports du Cameroun sur la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant (CDE) et de la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant (CADBEE) produits et transmis; - 02 fora d'expression d'enfants organisés à l'attention de 650 enfants; - 3000 leaders communautaires et responsables d'associations sensibilisés aux droits et devoirs des membres de la famille ; - 1 156 familles et personnes indigentes accompagnées et bénéficiaires d'appuis ponctuels dont 350 élèves et étudiants dans le cadre des stages de vacances ; - 01 Guide d'écoute de l'intervenant social élaboré ; - 01 étude sur l'état des lieux des mariages précoces et forcés dans la région du Sud-Ouest (phénomène « Money woman ») réalisée; - 01 étude sur la mise en place des cliniques et centres d'écoute pour adolescents réalisée ; - 04 journées internationales et régionales dédiées à la famille et à l'enfant commémorées à travers la réalisation des activités de communication de masse. | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits) | Les résultats obtenus sont satisfaisants. Ces résultats se justifient par l'utilisation efficiente des ressources et l'appui des Partenaires Techniques et Financiers, notamment l'UNICEF, en ce qui concerne les activités relatives à la protection des droits de l'enfant. | | | | | | | |

| | |
|-------------------|---|
| Perspectives 2015 | <p>Pour 2015, les activités suivantes sont prévues :</p> <ul style="list-style-type: none">- Production et vulgarisation des supports sur les droits de l'enfant ;- Organisation des sessions de renforcement des capacités des intervenants sociaux sur les droits de l'enfant ;- Mise en œuvre du plan opérationnel du MINPROFF pour la lutte contre la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile ;- Mise en œuvre du plan opérationnel du MINPROFF pour la lutte contre la malnutrition ;- Mise en œuvre du projet des « Cas d'abus de violences et d'abandon au niveau communautaire et des familles » ;- Réalisation d'une étude sur les structures d'encadrement de la petite enfance (crèches et haltes-garderies). |
|-------------------|---|

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 573

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE
SOUS-SECTEUR FEMME ET FAMILLE

Responsable du programme

NDZANA BILOA Alain Symphorien
Directeur de la Promotion Sociale de la Femme

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Il s'agit, à travers ce programme, de mettre en oeuvre un ensemble d'actions visant à doter le MINPROFF d'infrastructures, d'équipements et de ressources humaines lui permettant d'assurer efficacement à la femme et à la famille, la place d'acteurs clés dans le dispositif mis en place par le Gouvernement pour accélérer la croissance économique et réduire significativement la pauvreté à l'horizon 2015, ceci conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement.

De même, il sera question de renforcer les capacités des acteurs de la promotion de la femme et de promouvoir la bonne gouvernance, notamment la lutte contre la corruption et la gestion axée sur les résultats. Ce programme prévoit neuf (05) actions ci-après :

1. Traitement salarial gestion et renforcement des capacités du personnel,
2. Inspection des services et lutte contre la corruption;
3. Supervision et coordination des services ;
4. Planification, programmation, budgetisation et suivi ;
5. Construction, réhabilitation et équipement des services centraux et déconcentrés ;

| | | |
|--------------------------|--|---|
| OBJECTIF | Renforcer les capacités institutionnelles en matière de promotion de la femme et de la famille | |
| Indicateur | Intitulé: | Documents de planification disponibles |
| | Unité de mesure | nb |
| | Valeur de référence: | 0.0 |
| | Année de référence: | 2013 |
| | Valeur Cible Année cible: | 1.0 2014 |
| Indicateur | Intitulé: | Nombre de lots de matériels acquis |
| | Unité de mesure | nb |
| | Valeur de référence: | 60.0 |
| | Année de référence: | 2013 |
| | Valeur Cible Année cible: | 120.0 2014 |
| Indicateur | Intitulé: | Quantité de matériels roulants acquis |
| | Unité de mesure | nb |
| | Valeur de référence: | 30.0 |
| | Année de référence: | 2013 |
| | Valeur Cible Année cible: | 63.0 2014 |
| Indicateur | Intitulé: | Bâtiment R+3 pour les Services Centraux construit |
| | Unité de mesure | nb |
| | Valeur de référence: | 0.0 |
| | Année de référence: | 2013 |
| | Valeur Cible Année cible: | 1.0 2014 |
| Indicateur | Intitulé: | Bâtiments construits, réhabilités et équipés |
| | Unité de mesure | nb |
| | Valeur de référence: | 40.0 |
| | Année de référence: | 2013 |
| | Valeur Cible Année cible: | 80.0 2014 |
| ACTIONS DU PROGRAMME | Action 01: TRAITEMENT SALARIAL, LA GESTION ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PERSONNEL Action 02: INSPECTION DES SERVICES ET LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION Action 03: SUPERVISION ET COORDINATION DES SERVICES Action 04: PLANIFICATION, PROGRAMMATION ET BUDGÉTISATION Action 05: CONSTRUCTION, REHABILITATION ET EQUIPEMENT DES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES | |
| DOTATIONS INITIALES | AE 1 984 730 838 | CP 1 984 730 838 |
| RESPONSABLE DU PROGRAMME | NDZANA BILOA Alain Symphorien, Directeur de la Promotion Sociale de la Femme | |

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 573 a été mis en œuvre dans un environnement influencé par:

- l'évolution toujours peu dynamique du budget du MINPROFF ;
- l'application du décret n° 2012/079 du 09 mars 2012 fixant Régime de la déconcentration

de la gestion des personnels de l'Etat et de la Solde ;

- - la poursuite du déploiement des services du MINPROFF sur l'ensemble du territoire national;
- - le déficit d'espace de travail, tant au niveau des Services Centraux que des Services Déconcentrés ;
- - le manque d'expérience professionnelle du personnel nouvellement recruté qui représente pratiquement 25% des effectifs ;
- - l'aggravation du déficit en personnel due aux départs à la retraite non compensés par des nouvelles recrues.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

Le programme support du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille a pour objectif de renforcer les capacités institutionnelles en matière de promotion de la femme et de la famille. Pour atteindre cet objectif majeur, il a été retenu 05 indicateurs correspondant aux cinq actions suivantes :

- traitement salarial, gestion et renforcement des capacités du personnel ;
- inspection des services et lutte contre la corruption ;
- supervision et coordination des services ;
- planification, programmation et budgétisation ;
- construction, réhabilitation et équipement des Services Centraux et Déconcentrés.

Le taux moyen de réalisation de ces actions au terme de l'année 2014 est de 93,39 %. Cette performance est tributaire de l'intensification de la coordination et de la supervision, la systématisation de la planification et une meilleure gestion des ressources humaines.

Au terme de l'année 2014 et compte tenu du niveau d'exécution des trois programmes du Département ministériel, il apparaît un taux de réalisation des activités annuelles qui avoisine les 87%.

Cette performance est la résultante entre autres de la tenue de la 4^{ème} Conférence Annuelle des Responsables des Services Centraux et Déconcentrés, d'une appropriation progressive de la Gestion Axée sur les Résultats et de la Réforme budgétaire.

| | | |
|--|--|---------------------------|
| RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU | 1. Documents de planification disponibles: 5; 2. Nombre de lots de matériels acquis: 86; 3. Quantité de matériels roulant acquis: 32; 4. Bâtiments R+3 pour les services centraux: 0; 5. Bâtiments construits, réhabilités et équipés: 48. | |
| TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR | | |
| DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS: | AE 1 972 230 965,8 | CP 1 972 230 965,8 |
| (écarts = Dot.init - Dot.rev) | Ecart AE 1 972 230 966 | Ecart CP 1 972 230 966 |
| CRÉDITS CONSOMMÉS | AE 1 879 145 756 | CP 1 647 611 263 |
| TAUX DE CONSOMMATION | 95,3 % | 83,5 % |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES | | |
| PERSPECTIVES 2015 | | |

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 TRAITEMENT SALARIAL, LA GESTION ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PERSONNEL

Les ressources allouées à cette action ont permis la formation et la motivation du personnel, la prise en solde des actes de carrières signés et autres indemnités, le paiement des frais de relève pour les personnels déployés.

| | | | | | | | | | |
|---|--|---|------------------|-------------|--------------|-------------|--------------------------------|---|--|
| OBJECTIF | Renforcer les capacités des personnels du MINPROFF et opérationnaliser le SIGIPES | | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | renforcer les capacités des personnels du Ministère | | | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 81 % | |
| | Unité de mesure | nb | | | | | | | |
| | Année de référence: | 2012 | | | | | | | |
| | Valeur de référence: | 299.0 | | | | | | | |
| | Année cible: | 2017 | | | | | | | |
| | Valeur Cible | 497.0 | | | | | | | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | 81 | | | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP | |
| | 733 835 000 | 733 835 000 | 770 533 521 | 770 533 521 | 758 164 124 | 575 413 485 | 98,4 % | 98,4 % | |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | <p>Les activités de cette action ont été mises en œuvre dans un environnement influencé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'insuffisance qualitative et quantitative du personnel ; - le manque d'expérience professionnelle des personnels nouvellement recrutés ; - le traitement solde des actes de carrières et autres indemnités ; - la mise en application du décret n° 2012/079 du 09 mars 2012 fixant Régime de la déconcentration de la gestion des personnels de l'Etat et de la Solde; - l'aggravation du déficit en personnel due par les départs à la retraite non compensés par des nouvelles recrues. | | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits) | <p>Les activités majeures ci-après ont été réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le renforcement des capacités de 45 personnels à l'ENAM, à l'ISMP et à l'IRIC; - la participation de 16 personnels à divers séminaires et ateliers de formation ; - la formation de 20 personnels en Master Genre à l'Université de Yaoundé I ; - l'opérationnalisation du site SIGIPES du MINPROFF ; - l'assainissement des fichiers solde et personnels du MINPROFF. | | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits) | <ul style="list-style-type: none"> - le renforcement des capacités de 61 personnels ; - le redéploiement des personnels du MINPROFF ; - prise en charge solde des actes de carrières signés et autres indemnités. | | | | | | | | |
| Perspectives 2015 | <p>Avec le départ massif à la retraite sans remplacement à due concurrence, le MINPROFF entend poursuivre:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le plaidoyer en vue du renforcement des effectifs ; - le renforcement des capacités des personnels ; - le traitement solde des actes de carrières, primes et autres indemnités ; - l'organisation des sessions de renforcement des capacités en faveur des responsables du Comité PPBS ; - le renforcement des capacités des responsables régionaux, prise en compte des besoins exprimés par les populations à la base. | | | | | | | | |

Action 02 INSPECTION DES SERVICES ET LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La totalité des ressources prévues pour cette action a été utilisée pour la réalisation des activités programmées. Il s'est agi pour l'essentiel des missions d'inspection, de sensibilisation et de contrôle.

| | | | | | | | | |
|---|--|------------|---|------------|--------------|------------|---|--------|
| OBJECTIF | Mener des activités liées à l'information, à la sensibilisation, à l'évaluation des performances et à des proposition visant à sanctionner les actes de corruption avérés | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Nombre de rapports de mission d'inspection produits | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 83,33% | |
| | Unité de mesure | | nb | | | | | |
| | Année de référence: | | 2012 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 40.0 | | | | | |
| | Année cible: | | 2017 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 200.0 | | | | | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | 50 | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 47 324 000 | 47 324 000 | 65 302 407 | 65 302 407 | 60 570 007 | 60 570 007 | 92,8 % | 92,8 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | La réalisation de cette action a été influencée par la poursuite de la mise en œuvre du Programme National de Gouvernance et de la Stratégie de Lutte contre la Corruption en rapport avec la Gestion Axée sur la Performance. | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits) | <p>Les activités majeures ci-après ont été réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 06 missions d'inspection et de contrôle des services effectuées dans les Régions du Centre, du Littoral, de l'Ouest, de l'Est, du Sud et du Nord-Ouest; - 01 mission de sensibilisation et d'information du personnel et des partenaires du MINPROFF en matière de lutte contre la corruption dans le Sud-Ouest ; - 02 ateliers d'information et de formation sur l'Initiative à Résultats Rapides (IRR) à l'intention des responsables des Centres de Promotion de la Femme des régions de l'Est et de l'Ouest ; - suivi de 02 cas de dénonciation ; - production des rapports de mission. | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits) | La totalité des ressources prévues pour cette action a été utilisée pour la réalisation des activités programmées. Il s'est agi, pour l'essentiel, des missions d'inspection, de sensibilisation et de contrôle. | | | | | | | |
| Perspectives 2015 | <p>Pour améliorer la qualité des services, le MINPROFF entend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - intensifier les missions d'inspection, de sensibilisation et de contrôle interne ; - renforcer les capacités techniques des responsables de l'Inspection Générale. | | | | | | | |

Action 03 SUPERVISION ET COORDINATION DES SERVICES

Le résultat de l'action a été possible grâce principalement au renforcement de la coordination stratégique et à l'évaluation régulière de la Feuille de Route et du Plan d'Actions. Les ressources affectées ont été utilisées pour la mise en œuvre des activités programmées.

| | | | | | | | | |
|---|---|-------------|---|---------------|--------------|-------------|--|--------|
| OBJECTIF | Constituer un gage de l'efficacité de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de promotion et de la femme, de la famille et de la protection des droits de l'enfant. | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Nombre de comptes rendus de réunion de coordination produit | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 92% | |
| | Unité de mesure | | nb | | | | | |
| | Année de référence: | | 2012 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 40.0 | | | | | |
| | Année cible: | | 2017 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 100.0 | | | | | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | 49 | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 882 577 838 | 882 577 838 | 810 457 172,8 | 810 457 172,8 | 748 225 911 | 732 499 824 | 92,3 % | 90,4 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | La mise en œuvre de cette action à été marquée par l'appropriation progressive du Budget Programme et la mise en place d'un système d'évaluation régulière de la Feuille de Route. | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants) | <p>La supervision et la coordination des services ont consisté en:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la tenue de la Conférence Annuelle des Services Centraux, Déconcentrés et des Unités Techniques Spécialisées ; - la tenue de 48 réunions hebdomadaires de coordination ; - le suivi de la mise en œuvre de la Feuille de Route; - le suivi de la mise en œuvre du Plan d'Actions ministériel. | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants) | <p>Le résultat de l'action a été possible grâce principalement au renforcement de la coordination stratégique et à l'évaluation régulière de la Feuille de Route et du Plan d'Actions.</p> <p>Les ressources affectées ont été utilisées pour la mise en œuvre des activités programmées.</p> | | | | | | | |
| Perspectives 2015 | <p>Outre les activités permanentes de coordination et de supervision, il sera question dans cette action de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - poursuivre la mise en œuvre du schéma directeur informatique ; - créer et mettre en ligne le Site Web ; - optimiser l'Intranet. | | | | | | | |

Action 04 PLANIFICATION, PROGRAMMATION ET BUDGÉTISATION

L'action « Planification, Programmation et Budgétisation » a été exécutée de façon satisfaisante. Les ressources allouées et les activités conduites ont permis de produire les documents attendus.

| | | | | | | | | |
|---|---|--|------------------|------------|--------------|------------|---|--------|
| OBJECTIF | Rendre opérationnel la chaîne PPBS | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | Nombre d'outils/documents de planification, de programmation et budgétisation produits | | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100% | |
| | Unité de mesure | nb | | | | | | |
| | Année de référence: | 2012 | | | | | | |
| | Valeur de référence: | 4.0 | | | | | | |
| | Année cible: | 2017 | | | | | | |
| | Valeur Cible | 4.0 | | | | | | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | 05 | | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 70 994 000 | 70 994 000 | 75 937 865 | 75 937 865 | 72 837 749 | 72 837 749 | 95,9 % | 95,9 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | Le contexte de mise en œuvre de cette action est marqué par la poursuite de l'opérationnalisation du budget programme. | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants) | <p>Les activités majeures ci-après ont été réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'élaboration du Plan d'Actions Prioritaires ; - l'élaboration/actualisation du CDMT; - l'élaboration/actualisation du PPA ; - l'élaboration de l'Annuaire Statistique ; - l'élaboration du Rapport Annuel de Performance. | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants) | <p>L'action « Planification, Programmation et Budgétisation » a été exécutée de façon satisfaisante. Les ressources allouées et les activités conduites ont permis de produire les documents attendus.</p> | | | | | | | |
| Perspectives 2015 | <p>En perspective, il sera question de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - poursuivre la mise en place du Système d'Information Statistique (SIS); - mettre en place des outils permanents de collecte des données statistiques minimales et de veille stratégique ; <p>la planification</p> | | | | | | | |

Action 05 CONSTRUCTION, REHABILITATION ET EQUIPEMENT DES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES

Les résultats attendus pour cette action n'ont pas été entièrement atteints, en raison de l'insuffisance des ressources et des problèmes exogènes dus aux goulots d'étranglement observés dans le système de gestion des marchés publics qui n'ont pas permis d'utiliser une partie du crédit de paiement affecté à la construction du bâtiment SS/R+3.

| | | | | | | | | |
|---|---|--|------------------|-------------|--------------|-------------|--|--------|
| OBJECTIF | Améliorer le cadre de travail dans les structures du MINPROFF | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | Nombre de bâtiments des services centraux et déconcentrés construits ou réhabilités et équipés | | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 80% | |
| | Unité de mesure | nb | | | | | | |
| | Année de référence: | 2012 | | | | | | |
| | Valeur de référence: | 22.0 | | | | | | |
| | Année cible: | 2017 | | | | | | |
| | Valeur Cible | 60.0 | | | | | | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | 26 | | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 250 000 000 | 250 000 000 | 250 000 000 | 250 000 000 | 239 347 965 | 206 290 198 | 95,7 % | 82,5 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | La nouvelle démarche de management axé sur la performance vers laquelle l'Etat est résolument engagé impose au Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille d'améliorer les conditions et le cadre de travail de son personnel et d'augmenter le taux de couverture nationale de ses services afin d'offrir un service de proximité adéquat à ses cibles. | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits) | <p>Les activités majeures réalisées dans cette action ont été :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la poursuite de la construction du bâtiment SS/R+3 à usage de bureaux ; - la réhabilitation de la DRPROFF du Littoral ; - la réhabilitation et l'équipement de 25 unités de travail. | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits) | Les résultats attendus pour cette action n'ont pas été entièrement atteints, en raison de l'insuffisance des ressources et des problèmes exogènes dus aux goulots d'étranglement observés dans le système de gestion des marchés publics qui n'ont pas permis d'utiliser une partie du crédit de paiement affecté à la construction du bâtiment SS/R+3. | | | | | | | |
| Perspectives 2015 | <p>Le MINPROFF entend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - achever la construction du bâtiment SS/R+3 ; - réhabiliter les DDPROFF du Wouri, du Nyong et Kéllé et du Mfoundi ; - acquérir du matériel informatique ; - équiper la DRPROFF Nord-Ouest. | | | | | | | |

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du secteur social, en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille s'est fixé comme objectif stratégique : « une femme au rôle social renforcé, une famille stable et harmonieuse ». Pour l'atteinte de cet objectif du sous-secteur, les priorités ont été axées sur la mise en œuvre cohérente et intégrée des trois programmes ci-après :

- Promotion de la femme et du genre ;
- Développement de la famille et protection des droits de l'enfant ;
- Développement institutionnel et gouvernance.

L'appréciation de la performance globale du département ne peut se faire qu'au regard du rendement obtenu sur chacun de ces programmes.

Promotion de la femme et du genre

Le programme se propose de contribuer à l'amélioration de la situation de la femme et de promouvoir le genre dans tous les secteurs de la vie nationale. Les actions réalisées ont permis d'intensifier la promotion de l'égalité et de l'équité entre les sexes. Pour ce faire, la Politique Nationale Genre (PNG) a été adoptée par le Gouvernement. En ce qui concerne la protection des droits de la femme, un état des lieux a été dressé à travers le Rapport-Pays de mise en œuvre de la CEDEF que le Cameroun a défendu devant les instances compétentes. Par ailleurs, dans une démarche participative et multisectorielle, à travers le plaidoyer, la sensibilisation et l'éducation des communautés, des leaders d'opinion, des dépositaires de l'autorité traditionnelle, la sensibilisation contre les violences basées sur le genre et les Mutilations Génitales Féminines s'est poursuivie sur l'ensemble du territoire. En vue d'un meilleur positionnement des femmes dans les instances décisionnelles, des sessions de formation politique des femmes ont été intensifiées. De même, des formations spécifiques ont été dispensées afin de permettre aux femmes de devenir des acteurs clés de développement. Toujours dans le cadre de l'encadrement des femmes, 04 CPF ont été construits.

Développement de la famille et protection des droits de l'enfant

Le programme a pour objectif de contribuer au développement de la famille comme institution sociale. Il est question de prévenir les dysfonctionnements au sein des couples et des familles, d'atténuer les effets néfastes de la pauvreté au sein des familles, de contribuer à la lutte contre les IST/VIH/SIDA et de créer une synergie d'actions des parties prenantes en matière de promotion et de protection de la famille et des droits de l'enfant.

Les actions réalisées ont permis d'assurer un meilleur encadrement des familles ainsi qu'une prise en compte effective des droits de l'enfant. En effet, la mise en œuvre du Programme d'éducation pré-nuptiale, matrimoniale et familiale a contribué au renforcement des capacités des responsables du MINPROFF, à l'information, à la sensibilisation et à l'accompagnement des couples vivant en union libre en vue de la légalisation de leur union. Ainsi, le Ministère a apporté son appui à la régularisation de milliers d'unions libres et a octroyé des aides et secours à des familles nécessiteuses et à des personnes indigentes.

Par ailleurs, des supports de sensibilisation sur les droits de la famille ont été édités, notamment le Guide de l'École des parents, le Guide d'écoute de l'intervenant social et le Guide de médiation et de thérapie familiales.

En matière de protection des droits de l'enfant, le Rapport-Pays d'évaluation de la mise en œuvre de la CDE et de la CADBEE a été finalisé et transmis aux instances compétentes. Sur la même lancée, un état des lieux sur les mariages précoces et forcés dans la région du Sud-Ouest (phénomène « Money woman ») ainsi qu'une analyse situationnelle des cliniques et centres d'écoute pour adolescents ont été réalisés.

Développement institutionnel et gouvernance

Ce programme a pour objectif de renforcer les capacités institutionnelles en matière de promotion de la femme et de la famille. Pour mesurer l'atteinte de cet objectif, il a été retenu comme indicateur, le taux de réalisation des activités du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille dont la cible en 2014 était fixée à 90%.

Au terme de l'année 2014, et compte tenu du niveau d'exécution des trois programmes du département ministériel, il se dégage un taux de réalisation de 87%; ce qui représente une performance remarquable permettant au Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, dès la deuxième année de mise en œuvre de son programme budgétaire triennal, de se rapprocher de la cible projetée.

Cette performance a été rendue possible grâce, notamment, au renforcement de la coordination stratégique avec la tenue de la 4^{ème} Conférence Annuelle des Responsables des Services Centraux et Déconcentrés, une meilleure appropriation des techniques de la Gestion Axée sur les Résultats et la réalisation effective des programmes.

Il y a cependant lieu de relever l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières, qui n'a pas permis d'atteindre la réalisation optimale de la performance souhaitée.

3.2. LEÇONS APPRISSES

La qualité du Rapport Annuel de Performance (RAP) est tributaire d'une bonne maturation des actions et activités ainsi que d'une programmation pertinente et cohérente des activités et tâches y relatives.

Le choix des indicateurs SMART est une exigence à laquelle il conviendrait de s'aligner afin de permettre un suivi efficace, une lisibilité des activités menées et enfin une évaluation aisée du niveau de performance de toute l'Administration.

L'opérationnalisation du Système d'Informations Statistiques du Ministère, qui permettrait une collecte régulière des données statistiques, est nécessaire afin de renseigner fidèlement les indicateurs.

Le budget programme est une construction permanente. Il y a nécessité d'un renforcement des capacités des acteurs de la chaîne et, notamment, un accompagnement dans l'élaboration des outils de pilotage.

Une coordination cohérente des programmes est gage de l'efficacité du budget programme.

3.3. PERSPECTIVES 2015

En termes de perspectives, il s'agira pour le MINPROFF de poursuivre la mise en œuvre des actions suivantes :

- l'implémentation de la Politique Nationale Genre, sur la base de son Plan d'Action Multisectoriel;
- l'intensification de la lutte contre les violences basées sur le genre et les MGF ;
- la formation des femmes rurales aux techniques modernes de production, de transformation, de conservation et à la mise en place des coopératives ;
- la formation des femmes et des filles au montage et à la gestion des projets et des entreprises ;
- l'appui à la femme rurale en matériel agropastoral et l'octroi des subventions aux ONG et groupes de femmes ;
- l'achèvement et la construction des CPF de Dschang, Bibemi, Bafang, Fifinda, et Mbanga ;
- la mise en œuvre du programme d'éducation pré-nuptiale, matrimoniale et familiale ;
- l'octroi des aides et secours aux familles nécessiteuses et aux personnes indigentes ;
- le renforcement des capacités des intervenants en matière de prise en charge des problèmes de la famille et des droits de l'enfant ;
- l'appui à la régularisation des unions libres ;

- la réalisation des études relatives à la promotion de la famille et à la protection des droits de l'enfant;
- le plaidoyer auprès du Gouvernement et des partenaires au développement en vue de l'augmentation de l'enveloppe budgétaire et des effectifs des personnels;
- le renforcement des capacités des personnels ;
- la coordination des services, le suivi et la mise en œuvre du Programme de Gouvernance et d'exécution de la Feuille de Route ;
 - le contrôle interne des services et la lutte contre la corruption.